



© FABIAN MOREAU

LA FINANCE VERTE NOURRIT LA TRANSITION CLIMATIQUE

➤ Les sociétés de capital-investissement et le financement participatif font les yeux doux aux entreprises qui adoptent des bonnes pratiques en matière de lutte contre le réchauffement climatique. La finance verte fait particulièrement florès dans les projets liés aux énergies renouvelables. La COP 26, début novembre, à Glasgow, va donner le ton des années à venir.



L'entreprise toulousaine Ileek fournit de l'énergie verte, comme ici dans le parc d'éoliennes de Sacquenay et Chazeuil en Bourgogne.

Dans sa lettre aux PDG de janvier 2021, Larry Fink, le président de la multinationale américaine BlackRock spécialisée dans la gestion d'actifs, écrit : "Aucun enjeu n'est plus élevé que le changement climatique dans la liste des priorités de nos clients." Alors que se tient début novembre la COP 26 à Glasgow, point d'étape qui doit mener à la neutralité carbone en 2050 selon les Accords de Paris (2015), l'Agence internationale de l'énergie (émanation de l'OCDE), dans son rapport annuel, appelle le monde à tripler ses investissements dans les énergies propres d'ici 2030. En Occitanie, on agit déjà. "Le plan stratégique du groupe BPCE, qui sera présenté le 17 novembre, accorde une part prépondérante à l'implication du groupe bancaire dans le secteur de la transition écologique", illustre ainsi André Joffre, le président de la Banque Populaire du Sud qui organise un webinaire sur la finance verte le 2 décembre. "Les particuliers demandent que leur épargne soit investie dans des entreprises vertueuses, poursuit-il. Les fonds d'investissement créent donc des fonds spécifiques. Et aujourd'hui, il n'y a aucun problème de financement de l'économie verte."

AUDIT PUIS PLAN D'ACTION DANS LE PACTE D'ACTIONNAIRES

À Toulouse, la société de gestion en capital-investissement iXO Private Equity, qui gère plus de 800 millions d'euros et opère dans tout le grand Sud de la France, est l'une des signataires de l'Initiative Climat International, lancée en 2015 par quelques sociétés membres de France Invest soucieuses de prendre en compte les émissions de gaz à effet de serre dans leurs participations, et des Principles for Responsible Investment (PRI) de l'ONU. "Lorsque nous étudions un dossier, nous nous posons les questions incontournables (impact CO₂, bilan carbone) sur les enjeux climatiques de la société visée, rapporte Bruno de Cambiaire, son président. S'il y a le moindre doute, cela peut remettre en cause notre décision d'investir. Pour autant, nous n'allons pas condamner un secteur ou une entreprise. Ce qui pourrait être condamnable, ce serait la volonté d'un dirigeant de ne pas s'ouvrir à ces sujets-là. Il y a des entreprises qui n'ont pas un bon bilan carbone et c'est à nous de les accompagner dans cette transition, de les aider à verdir leurs pratiques."



© NOELLE BALLESTRERO

Contrôleur de gestion chez iXO Private Equity, Mélisa Cheung-Durand détaille : "Si le dossier semble pertinent et répond à nos critères internes, nous diligents un audit. Nous sollicitons pour cela un cabinet spécialisé dans les thématiques ESG (environnement-social-gouvernance). Cet audit est ensuite présenté à notre comité d'investissement puis à notre comité d'experts. Mais notre travail ne s'arrête pas lorsque nous avons investi. Nous définissons un plan d'action avec le management de la société dès la première année de notre prise de participation, qui figure dans le pacte d'actionnaires." Le sujet prend une telle ampleur que la société de gestion toulousaine va recruter un responsable ESG l'année prochaine.

Bruno de Cambiaire, président de la société toulousaine iXO Private Equity, a signé l'Initiative Climat International dès 2015 et évalue le respect des critères environnementaux par les entreprises avant d'y investir.

1,018 MILLIARDS D'EUROS FINANCÉS AU PREMIER SEMESTRE 2021 EN FRANCE

Selon la commission « climat » de France Invest, qui regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives dans le pays, 45 opérations de financement ont été réalisées au premier semestre 2021 par les professionnels du capital-investissement dans le secteur des cleantech (services industriels qui utilisent les ressources naturelles dans une perspective d'amélioration importante de l'efficacité et de la



Les quatre cofondateurs d'Enerfip ont fait de leur plateforme un leader en matière de financement participatif de projets liés à la transition énergétique.

© DR

productivité, NDLR) pour un montant global de 1,018 milliard d'euros (les montants sont connus pour 40 opérations). Les énergies renouvelables conservent la première place, en montants investis, devant l'économie circulaire et la mobilité. Cette dynamique est soutenue par le plan de relance français qui fait de la transition écologique et énergétique une priorité. Les récentes annonces de la Commission européenne, dans le cadre du plan « Fit for 55 », devraient encore amplifier cette croissance. Le 6 juillet 2021, elle a aussi présenté deux projets de textes fondamentaux pour la structuration du marché de la finance verte. Le premier est un projet d'acte délégué qui vient compléter le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur la taxonomie des activités vertes. Le second est un projet de règlement fixant un standard européen pour encadrer les obligations

vertes (European green bond standard : EGBS). « Une tendance est en train de poindre à Bruxelles, observe André Joffre, par ailleurs président de l'entreprise perpignanaise Tecsol, spécialiste de l'énergie solaire. Une fois la pandémie passée, l'Europe va se charger de revenir à une certaine orthodoxie budgétaire. Or, les règles pourraient être assouplies pour les investissements dans l'économie verte. »

10 MILLIONS D'EUROS POUR 200 CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

À Montpellier, le Crédit Agricole du Languedoc s'affiche comme une des banques régionales les plus actives sur le marché de la finance durable, avec une société de capital-développement, Sofilaro, et une filiale dédiée aux infrastructures (solaire, éolien, hydro, etc.). Crédit Agricole Languedoc Energies Nouvelles (CALEN), qui investit en minoritaire aux côtés des développeurs. La première, dotée de 35 millions d'euros de fonds propres, accompagne des PME en croissance sur des tickets de 1,5 à 5 millions d'euros. La deuxième a validé, en 2020, l'augmentation de ses fonds propres de 30 à 60 millions d'euros. « CALEN, qui a été créé en 2010, demeure l'une des quatre structures de ce type au sein du groupe Crédit Agricole, alors qu'il compte 39 caisses régionales. Notre développement témoigne d'une certaine continuité stratégique, mais aussi de velléités financières plus grandes, puisque nous réfléchissons à porter les fonds propres à 90 millions d'euros d'ici 2 ans », annonce Jérôme Lavinaud, directeur d'investissements chez Sofilaro. CALEN investit 2 millions d'euros par centrale solaire, dans une limite de 20 millions par projet porté par le développeur. En septembre, elle a souscrit, avec Midi Energy (Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées), un financement obligataire de 10 millions d'euros mis en place par Apex Énergies (130 salariés, prévisionnel 2021 : 60 M€), pour la réalisation de 200 centrales pho-



© NOELLE BALLESTRETO

« Il y a des entreprises qui n'ont pas un bon bilan carbone et c'est à nous de les accompagner dans cette transition, de les aider à verdir leurs pratiques. »

Bruno de Cambiaire, président d'IXO Private Equity